

S E N E G A L

*Diffusion
restreinte*

1. Le contexte.

1.1. Géographie.

Le Sénégal, pays côtier Ouest africain, a des frontières communes avec la Mauritanie au nord, la Mali à l'est, la Guinée et la Guinée Bissau au sud. Sa superficie est de 197 000 km². Le pays est coupé en deux par la Gambie, pays indépendant de langue anglaise. Le Sénégal fait partie des pays sahéliens souvent victimes de la sécheresse par le fait de pluies insuffisantes et/ ou mal réparties.

1.2. Démographie.

La population sénégalaise s'élevait à 5,9 millions d'habitants en 1981 soit en moyenne 30 h/km². Cependant cette population est très inégalement répartie sur le territoire national les régions les plus peuplées se trouvant au centre (Bassin arachidier 100 h/km²) et à l'ouest (presqu'île du Cap-Vert 2000 h/km² avec Dakar la capitale), les moins peuplées à l'est (Sénégal oriental 5 h/km²). Comparé aux autres pays de cette zone le Sénégal est fortement urbanisé puisque plus du quart de sa population habite en ville. Par ailleurs il s'agit d'une population jeune, 45 % des Sénégalais ayant moins de 15 ans.

Le taux de croissance démographique annuel moyen est très élevé puisqu'il est de 2,7 % et même de 3,3 % (1970-1980) pour la population urbaine ; dans ces conditions on prévoit 8 millions d'habitants en 1990 et 10 millions en l'an 2000. Si la natalité est forte (48 pour 1000 habitants depuis 20 ans, 7,1 enfants/femme) la mortalité l'est également (22 pour 1000, en baisse, et au niveau infantile 146 pour 1000 naissances, en baisse aussi) ce qui indique clairement que d'importants progrès restent à réaliser dans le domaine de l'hygiène (en 1975 37 % seulement de la population avait accès à une source d'eau potable ; de gros investissements sont réalisés dans le domaine de l'hydraulique rurale) et de la santé (espérance de vie à la naissance : 43 ans ; développement actuel des soins de santé primaire).

En ce qui concerne le domaine de l'éducation le taux d'alphabétisation des adultes n'est que de 10 % (en hausse cependant, 6 % en 1960) et le nombre d'inscrits à l'école primaire de 42 % du groupe d'âge pertinent (1960 : 27 % ; secondaire 1979 : 10 % ; supérieur : 2 %). Signalons enfin que les Sénégalais sont musulmans dans leur très grande majorité (90 % de la population).

1.3. Politique

En janvier 1981 le président Senghor ayant donné sa démission son premier ministre Mr. Abdou DIOUF, conformément à la constitution, lui succédait. Au début de l'année 1983 à la suite des élections le président Abdou DIOUF a été élu, à une très forte majorité, et avec lui une assemblée à dominante socialiste. Après ce vote le poste de premier ministre a été supprimé, ce rôle étant assuré à nouveau, comme il y a dix ans, par le président de la république (régime présidentiel pur sans dissolution réciproque possible de l'assemblée nationale et du gouvernement).

A la suite d'une tentative de coup d'Etat en Gambie et de l'intervention des troupes sénégalaises (juillet 1981) la confédération de Sénégalie est créée par traité du 17/12/1981, entré en vigueur le 1/2/1982. Le président

de la confédération est celui du Sénégal, le Vice-président celui de la Gambie (Sir Dawda Jawara) ; le conseil des ministres a été constitué en novembre 1982. Les forces sénégalaises et gambiennes ont été officiellement intégrées en janvier 1983. Sur le plan de la coopération économique on peut souligner en particulier que l'harmonisation des prix des produits agricoles entre les deux pays est à l'étude .

Au niveau du développement régional il convient de rappeler que le Sénégal fait partie de l'organisation pour la mise en valeur de la vallée du fleuve sénégal (O.M.V.S.) et de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve gambie (O.M.V.G.). Il fait également partie d'autres regroupements étatiques à vocation générale ou sectorielle.

1.4. Economie

Le produit intérieur brut en 1982 peut être évalué à 817,7 milliards de F.CFA. soit une augmentation de 24 % en valeur et 13 % en volume par rapport à l'année précédente. Le gouvernement sénégalais prévoit pour 1983 une croissance du PIB de 13 % en valeur et 4,6 % en volume.

Le PIB par habitant est en 1982 de l'ordre de 136000 F.CFA. Les organisations internationales évaluaient quant à elles le PNB/hab à 450 dollars en 1980 (430 en 1981). Sur la période 1970-1980 le taux de croissance annuel moyen réel du PNB/hab. a été de - 0,4 %, le taux pour le PIB global réel a été de + 2,5 % et le taux annuel moyen d'inflation de + 7,6 %. La répartition et la croissance de la PIBE par secteur sont les suivantes :

	1982	1970 - 1979
primaire	27 %	+ 3,7 % par an
secondaire	28 %	+ 3,7 %
tertiaire	45 %	+ 1,5 %
	<hr/> 100 %	

Comme nous allons le voir maintenant la situation actuelle du Sénégal se caractérise par une certaine amélioration économique mais aussi par une crise financière grave.

2. Le secteur primaire.

La structure en valeur ajoutée dans ce secteur a évolué de la manière suivante :

	1980	1981	1982
culture	49%	46%	57%
élevage	31%	31%	24%
pêche	11%	14%	12%
forêt	9%	9%	7%
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100 %	100%	100%

2.1. Les cultures.

2.1.1. Les cultures "industrielles".

2.1.1.1. Arachide

L'arachide est le moteur économique du Sénégal dont il constitue la production, la source de revenus et d'activité et l'exportation principales. La bonne santé de l'économie sénégalaise dépend de la production arachidière qui dépend elle-même... du niveau et de la répartition des pluies. Prédominance de l'arachide (49 % des surfaces cultivées, 75 % du revenu monétaire paysan, 50 % de la V.A. du secteur agricole) et périodes de sécheresse expliquent pour beaucoup les difficultés économiques du Sénégal.

Compte tenu des conditions climatiques la récolte arachidière avait été catastrophique lors de la campagne 1980/81 (production : 523 000 t; commercialisation : 190 000 t, 36 %); en 81/82 la situation s'était bien redressée (878 000 t; 692 000 t, 79 %) et la dernière campagne (82/83) a quant à elle été bonne (1091 000 t; 913 000 t, 84 %) grâce à des pluies abondantes et régulières, à une augmentation des surfaces (+ 150 000 ha) aux dépens du mil et du sorgho (céréales traditionnelles) dans certaines régions et à un capital semencier suffisant et de bonne qualité. Le démarrage de la campagne 1983/84 est marqué début août par un sérieux retard des pluies malgré un départ qui avait semblé prometteur; par ailleurs compte tenu de la hausse du prix de l'engrais et de sa vente au comptant on constate une diminution des quantités employées; enfin, faute d'argent, les moyens de lutte contre les parasites

ne sont pas en place alors même que ces derniers paraissent importants.

Pour favoriser la production en accroissant les revenus le gouvernement avait augmenté (de 50 à 60 F.CFA/kg) le prix d'achat effectivement versé lors de la campagne 1981/82. Dans ces conditions les revenus monétaires distribués se sont élevés de 9 515 M. CFA en 80/81 à 41 520 M en 81/82 et 54780 en 82/83.

L'accroissement de la production et des revenus distribués a permis une augmentation de l'activité des agro-industries (base du tissu industriel) et du pouvoir d'achat (donc de la demande) ce qui a eu des effets sur les autres industries et a favorisé la croissance en 1982.

Les exportations de produits arachidières après une chute à 9,2 M. CFA en 1981 sont remontées à 44 M en 82 et devraient encore progresser en 83. Toutefois le niveau des exportations sénégalaises (15 à 40 % des exportations mondiales d'huile d'arachide ces dernières années) ayant une influence directe sur les cours mondiaux l'accroissement des ventes a entraîné une chute continue du prix de l'huile d'arachide depuis septembre 1981 (mi-81 niveau très élevé; août 81 : 7 129 FF/t ; mars 83 : 3 077 FF); durant les 12 derniers mois la baisse des cours a été de 25 %. Cette chute des cours ajoutée à l'augmentation du prix d'achat aux producteurs a entraîné un déficit important au niveau de la caisse de pérennisation et de stabilisation des prix (CPSP): 1980 : 2,4 M.F. CFA, 1981 : 18,6 M, 1982 : 12,3 M ; ce déficit pèse

lourdement sur les finances publiques et est pour une part importante dans la crise financière que connaît actuellement le pays. Au niveau du commerce extérieur l'amélioration des termes de l'échange nécessiterait en fait une diminution de la production arachidière ce qui est pour le moment incompatible avec l'activité économique générale du pays.

2.1.1.2. Coton.

La production cotonnière, comme l'arachide, a été très mauvaise en 1980/81 (sécheresse) : 21 000 t ; elle a très fortement augmenté en 81/82 (41 000 t) et elle a atteint un record en 82/83 avec 47 000 t de coton graine (encadrement rapproché, organisation, pluviométrie). Compte tenu de la politique de développement de cette culture la production devrait continuer à augmenter dans les années à venir.

Cette croissance devrait être favorisée par l'augmentation des prix aux producteurs (80/81 : 60 F CFA/kg coton graine; 81/82 : 68 F; 82/83 : 70 F) qui s'est accompagné heureusement d'une augmentation des cours du coton en 1982. Les revenus monétaires des producteurs sont remontés quant à eux de 1236 M CFA en 80/81 à 2788 M en 81/82 et 3290 en 82/83.

Si une partie du coton est destinée aux industries locales (filatures-tissages) il reste cependant que l'exportation de la fibre représente 80 % des exportations de la filière (coûts de production élevés, concurrence étrangère) dont la rentabilité reste donc très dépendante de l'évolution des cours mondiaux. Ces dernières années l'exportation du coton coûtait entre 300 millions et 1 milliard à la C.P.S.P. . En 1980 les exportations de coton égrené représentaient une valeur de 2,1 M. CFA.

2.1.1.3. Canne à sucre.

La campagne sucrière sénégalaise (C.S.S. groupe Mimran) basée à Richard-Toll (Fleuve) détient le monopole de la production et de l'importation de sucre. Elle a récolté en 1981/82 720 000 t de canne à sucre avec lesquelles elle a produit 52 000 t de sucre. En outre, avec de la mélasse importée, elle a produit 28 000 t de sucre raffiné afin de couvrir l'ensemble des besoins nationaux (80 000 t). En 82/83 80 % de ces besoins ont été couverts par la canne à sucre locale et la production de canne (sur 7 500 ha) devrait être suffisante en 83/84 pour satisfaire la totalité des besoins nationaux.

2.1.2. Les céréales..

2.1.2.1. Mil et sorgho.

Les campagnes 79/80, 80/81 et 82/83 n'ont pas été bonnes pour le mil et le sorgho avec des productions variant entre 496 000 t (79/80) et 585 000 t (82/83) . Au

contraire les campagnes 78/79 (795 000t) et 81/82 (736 000 t) ont connu un niveau de production correct. Ces variations inter annuelles, souvent dues à la pluviométrie, sont choses fréquentes au Sénégal dont elles rendent l'objectif d'autosuffisance alimentaire fort difficile à atteindre. La campagne 82/83 a été marquée par une baisse de la consommation d'engrais (vente au comptant), par un parasitisme important (pas de moyens de lutte), par le manque de crédits et par une diminution des surfaces cultivées ; les défauts habituels de la commercialisation ont empêché par ailleurs la collecte d'une partie de la production au profit des milieux urbains. Le démarrage de la campagne agricole 83/84 pour le mil et le sorgho connaît les mêmes difficultés que pour l'arachide (cf plus haut).

Pour favoriser la production et surtout les ventes de mil et sorgho le gouvernement a progressivement augmenté le prix d'achat officiel : 40 F.CFA/kg en 80/81, 50 F en 81/82, 55 F en 83/84. Cependant le problème, qui reste entier, est plutôt celui de l'organisation des circuits de commercialisation des céréales traditionnelles, (acheteurs, préfinancement,...); soit le paysan ne trouve pas acheteur au prix officiel, soit le prix du marché, en cas de mauvaise récolte, est nettement supérieur au prix officiel (pratiqué par exemple par le commissariat à l'aide alimentaire, C.A.A.); enfin l'inexistence d'un différentiel de prix favorable à la consommation de mil (plutôt que de riz) en milieu urbain en réduit beaucoup la demande et crée des problèmes au niveau de la recherche de l'équilibre du commerce extérieur (importation de riz) ainsi qu'au niveau des finances publiques (C.P.S.P.).

2.1.2.2. Maïs.

La production de maïs a tendance ces dernières années à augmenter passant de 45 000 t en 1979/80 à 81 000 t en 82/83. Cependant pour les mêmes raisons que pour le mil la commercialisation (en partie en épis) du maïs est faible; là encore seule une politique de prix théoriques au producteur a été pratiquée : 80/81 : 37 F CFA/kg de maïs grains, 81/82 47 F, 83/84 50F.

2.1.2.3. Riz.

Depuis deux ans la production de riz paddy a tendance à augmenter passant de 65 000 t en 80/81 à 103 000 t en 81/82 et 105 000t en 82/83 ; toutefois on ne retrouve pas les niveaux de production de 78/79 (127 000 t) et 79/80 (121 000t).

Une grande partie de la production est réalisée en pluvial (Casamance 55 000t (52%) en 82/83, Sénégal oriental) le reste est irrigué (Fleuve Sénégal 48 000t); la faible part commercialisée l'est essentiellement par la SAED dans la région du fleuve (18 600 t de paddy soit 12 500 t de riz décortiqué).

Là encore le gouvernement a pratiqué une politique de prix incitatifs à la production mais avec en plus une collecte officielle effective (80/81 : 41,50 F CFA/kg paddy ; 81/82 : 51,50 F; 83/84 : 60 F). Les prix officiels à la consommation urbaine (81 : 80 F CFA/kg riz décortiqué; 82 : 105 F; 83 : 130 F) sont relativement bon marché et inférieurs au prix de la semoule de mil, au coût de production local du riz et même parfois au cours mondial bien qu'il soit très inférieur à ce dernier.

On estime le volume commercialisé de riz décortiqué à 360 000 t c'est dire que l'essentiel de la consommation urbaine est importé (entre 300 000 et 400 000 t par an dont une partie est peut être réexportée vers les pays limitrophes). Le coût de ces importations de riz est passé de 12,6 M CFA en 1978 à 25M en 1982 essentiellement au profit de la Thaïlande. On mesure ainsi l'ampleur de la tâche à accomplir pour redresser la situation au niveau rizicole et céréalier.

2.1.2.4. Déficit céréalier .

Actuellement le Sénégal n'arrive pas à atteindre l'autosuffisance céréalière et il est toujours à la merci d'une situation grave issue d'une année de sécheresse. Il fait régulièrement appel à l'aide alimentaire internationale pour combler son déficit céréalier estimé à 140 000t en 80/81 , à 100 000 t en 82/83 et à 300 000t en 83/84 (première estimation). Outre le riz le Sénégal importe des quantités importantes de blé (100 000 à 150 000t/an) qui occasionnent des sorties de devises dont la contre-valeur varie entre 3 et 6 M CFA. Finalement le Sénégal importe chaque année entre 450 000 et 550 000 t de céréales et le coût correspondant est passé de 16,9 M CFA en 1978 à environ 30 M en 1982.

Outre le fait que les quantités produites sont insuffisantes

on se heurte ici aux habitudes alimentaires qui font que l'urbain préfère (par exemple pour des problèmes de temps de préparation) le riz au mil et qu'il a pris l'habitude de consommer du pain de blé. Même en inversant le rapport des prix entre céréales importées et céréales traditionnelles (afin de favoriser la consommation de ces dernières) et en développant la riziculture on voit mal comment le Sénégal va réussir à rééquilibrer production et consommation céréalière; ce n'est que dans le long terme que l'on peut espérer résoudre le problème.

2.2. L'élevage.

Comme dans tous les pays sahéliens l'élevage au Sénégal est important même s'il a beaucoup souffert des différentes périodes de sécheresse en particulier dans les années 72. En ce début de campagne 83/84 alors que la pluie tarde à tomber (déficit pluviométrique : 70% par rapport à la moyenne, dans certaines régions) on parle aussi de 160.000 têtes de bétail perdues et d'un million de bêtes menacées par le manque d'eau et de pâturage.

On estime actuellement le nombre de bovins à 2.300.000 têtes (2,9 M en 1971) et le nombre d'ovins et de caprins à 3,3 M; ces derniers résistent mieux à la sécheresse et le cheptel se développe régulièrement. La commercialisation est relativement faible et porte essentiellement sur la viande, très peu sur le lait.

2.3. La pêche.

Le secteur de la pêche est en voie de devenir l'un des plus importants et dynamiques du Sénégal. La production en 1982 s'élève à environ 223.000 t (81 : 214.000 t) soit 25,3 M F CFA (V.A. 22,3 M). 61 % provient de la pêche industrielle et 39 % de la pêche artisanale; le thon ne représente que 2,3 % de l'ensemble de la production. La plus grande partie de la production est consommée dans le pays où elle constitue un apport essentiel en protéines dans l'alimentation humaine. De leur côté les exportations de poissons, crustacés, mollusques et conserves de poissons augmentent d'année en année passant de 17,8 M CFA

en 1978 à 40 M en 1982; en 1980 et 1981 elles ont dépassé en valeur les exportations de produits arachidières et ont été par conséquent la première source de devises du pays. La pêche qui bénéficie d'une politique cohérente de développement compte actuellement dans le secteur artisanal 9 200 pirogues (dont 5 000 motorisées) et dans le secteur industriel 250 bateaux (dont 128 battant pavillon sénégalais).

2.4. Les forêts.

Comme dans les autres pays du sahel la forêt sénégalaise est surexploitée au niveau du charbon de bois et du bois de chauffage (pour faire la cuisine). La pénurie énergétique du Sénégal n'est pas étrangère à cet état de chose mais des solutions existent pour utiliser moins de bois (nouveaux types de fourneaux, fours solaires). Par ailleurs les sécheresses successives ont également contribué à la dégradation de la forêt sénégalaise. Cependant de nombreux projets sont en cours d'exécution visant à régénérer la forêt et à préserver l'avenir.

2.5. La politique de développement rural.

On peut résumer ainsi les principaux axes de la politique préconisée par le gouvernement :

- Développement de la production et des exportations; en particulier augmentation de la culture du riz (surtout en irrigué dans la vallée du fleuve Sénégal et dans le delta autour du barrage de Diama) .
- Politique de filière pour les principaux produits agricoles.
- Politique de développement régional prenant en compte les potentialités de chaque région.
- Diversification agricole, en particulier maraîchage.
- Maîtrise de l'eau : hydraulique rurale, forages, puits, barrages.
- Autosuffisance alimentaire : effort sur les céréales, promotion des cultures vivrières :
 - . Augmentation des cultures irriguées
 - . Augmentation du prix des céréales
 - . Réorganisation du circuit de commercialisation des céréales.
 - . Investissement dans la recherche afin d'améliorer les rendements des cultures vivrières

- . Accroissement des moyens consacrés à la protection des végétaux.
- crédit rural : réforme en cours du crédit agricole afin de moderniser l'équipement des exploitations agricoles.
- Mise sur pied d'une nouvelle politique semencière (arachide) moins onéreuse et plus efficace. Améliorer la distribution des semences et favoriser l'auto-alimentation des paysans.
- Etendre l'usage des engrais, en améliorer la distribution, pratiquer au moins en partie la vérité des prix, les faire payer comptant et les fabriquer au Sénégal.
- Enfin en ce qui concerne la pêche :
 - . expansion du secteur des pêches
 - . valorisation des ressources halieutiques
 - . modernisation de la flotte piroguière
 - . rajeunissement de l'armement industriel
 - . création d'infrastructures modernes sur les côtes
 - . développement des activités de transformation des produits de la mer.

3. Le secteur secondaire

La structure en valeur ajoutée dans ce secteur a évolué de la manière suivante :

	1980	1981	1982
industries extractives	7	7	4
autres industries	58	61	64
huileries	6	3	4
énergie	7	5	3
B.T.P.	22	24	25
	100%	100%	100%

Globalement l'industrialisation du Sénégal piétine . L'indice de la production industrielle base 100 en 1976 était à 110, en 1979 et est retombé à 103,3 en 1982; l'indice sans les huileries (qui dépendent de la production arachidière) n'est pas meilleur (113,7 -108).

3.1. Les mines

3.1.1. Phosphates

Il s'agit actuellement de la principale richesse minière du Sénégal. Production et exportations se présentent ces dernières de la manière suivante:

	Production	Exportations	
	(milliers t)	quantité (milliers t)	valeurs (millions FCFA)
1978	1760	1740	13713
1979	1836	1818	15564
1980	1650	1483	16465
1981	2078	1217	19900
1982	1182	1272	21500

Les phosphates constituent, selon les années, la 4ème ou la 3ème source de devises du Sénégal. Toutefois la baisse de la demande d'engrais au niveau mondial a eu pour conséquence une diminution des ventes, une accumulation des stocks, une baisse des cours et une chute de la production de 43% en 1982. En juin 1983 une longue grève a entraîné par ailleurs une baisse importante de la production et des exportations. Signalons également que l'exploitation de nouveaux gisements est actuellement envisagée ainsi que la valorisation de certains rejets.

3.1.2. Sel.

Le sel marin est exploité à Kaolack. Sa production annuelle est de l'ordre de 140 000 t. Une partie importante est exportée (111 000 à 128 000 t) vers les autres pays d'Afrique de l'Ouest pour une valeur de 3 à 4 milliards F.CFA.

3.1.3. Les projets.

L'exploitation de l'or de Sabodala devrait démarrer en 1984 avec une production prévue de 300 kg d'or par an pour un gisement estimé de 13 t.

Le projet minier le plus important concerne le fer du Sénégal oriental (MIFERSO). La décision d'exploitation a été prise par le gouvernement sénégalais qui doit maintenant trouver les sources de financement nécessaires. Les réserves sont très importantes et la production annuelle prévisible élevée. Le projet devrait démarrer au mieux en 1990, il nécessite la création d'une nouvelle ligne ferrovière et d'un port minéralier. Les investissements nécessaires sont très importants, de l'ordre de 300 M CFA.

Les tourbes des Niayes pourraient être utilisées dans les années à venir pour produire de l'électricité; cela pourrait commencer à limiter le coût de l'importante dépendance énergétique du Sénégal.

D'autres projets existent qui donnent lieu

actuellement à des études : diamant, lignites, marbre, uranium et pétrole.

3.2 L'industrie.

En 1979 l'industrie employait 30300 personnes et 13000 journaliers le tout dans environ 400 entreprises

Les industries alimentaires se sont développées surtout par l'apparition de petites unités. Les industries mécaniques ont connu une croissance rapide (PMI essentiellement). La part de la production d'énergie a nettement augmenté. Enfin il y a régression du textile et des huileries qui conservent néanmoins un rôle prédominant en raison de la concentration qui caractérisent ces secteurs.

En ce qui concerne les investissements privés 76 dossiers ont été agréés en 1982 contre à peine la moitié l'année précédente. Ceci représente 22,5 M CFA d'investissement (à réaliser dans les 3 ans), 2930 emplois nouveaux seront ainsi créés soit le triple par rapport à 1981. Les projets agréés se sont étendus à l'ensemble des régions du Sénégal cependant la région du Cap-Vert vient largement en tête (54 % des projets, 62 % des investissements) suivi par la région de Thiès (20 % et 22 %). La ventilation sectorielle de ces investissements fait occuper la première place à la pêche (17 %) viennent en suite dans l'ordre les industries alimentaires, le secteur touristique, les industries textiles,.....

Pour favoriser ces investissements le gouvernement a créé la zone franche industrielle de Dakar (Z.F.I.D.) ainsi que des domaines industriels dans les villes de l'intérieur.

Un certain nombre de projets industriels sont envisagés ou en cours de réalisation. Le plus important d'entre eux est celui des industries chimiques du Sénégal (I.C.S.) qui a pour objet la valorisation du phosphate de chaux tricalcique en vue de fabriquer, surtout pour l'exportation, de l'acide phosphorique et des produits dérivés entrant dans la composition des engrais. Les investissements (78 M CFA) ont commencé en 1981 et le complexe devrait fonctionner à partir de 1984.

4. Le secteur tertiaire.

4.1. Le tourisme.

Le tourisme qui a véritablement démarré en 1970 a connu depuis cette date une vive expansion. Ce secteur est planifié et s'oriente vers un tourisme de luxe ; il est créateur d'emplois et générateur de devises, presque autant par exemple que les phosphates. On peut chiffrer ainsi l'expansion du tourisme ces dernières années :

	capacité d'accueil (nb de lits)	nuitées (n b)	taux d'occupation	Entrées brutes (M.F.CFA)
1978	5781		49 %	13,2
1979	6420		49 %	13,3
1980	7550	862000	47 %	14,9
1981	8093	951100	48 %	18,3
1982	8600	1052700	47 %	22,0

53 % des lits sont situés dans la région du Cap-Vert, 18 % dans la région de Thiès et 17 % en Casamance. 228000 touristes ont visité le Sénégal en 1981.

Au cours du premier trimestre 1983 les nuitées ont progressé de l'ordre de 6 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant le taux d'occupation est en baisse de 1 % (59 % au lieu de 60 %).

Le Sénégal vise à la diversification de la clientèle et du produit, au maintien de la qualité des prestations et à l'étalement de la saison.

4.2. Le transport.

On peut estimer que le trafic routier assure près de 70 % du trafic national de marchandises et 90 % du trafic interurbain de voyageurs. Le chemin de fer est en perte de vitesse compte tenu de sa vétusté et de sa faible productivité. Après une baisse de 6 % de son trafic global en 1981 le port autonome de Dakar (P.A.D.) a connu une progression de 5%

en 1982. Le trafic au niveau de l'aéroport de Dakar est en progression.

5. Les échanges extérieurs

5.1. Les exportations

Après plusieurs années de relative stagnation les exportations ont fortement augmenté en 1982 (+36 %). Les principaux postes sont : les produits de la pêche (25 % en 1982), les produits arachidières (28 %), les produits pétroliers raffinés réexportés par la société africaine de raffinage (S.A.R.) (13 %) et les phosphates (13 %) soit au total 79 %; ces quatre groupes de produits représentent rarement moins des 3/4 des exportations.

5.2. Les importations

D'année en année les importations augmentent (+ 12 à +20 % selon les cas, + 14 % en 1982). Les principaux postes sont : les produits pétroliers (26 % en 1980), les produits alimentaires (19 %) ainsi que les machines et appareils (14 %). Ces trois groupes de produits ne représentent jamais moins de la moitié des importations et leur part augmente au point d'atteindre désormais 60 % à cause du pétrole (la baisse de la part des machines et appareils peut paraître inquiétante du point de vue du développement). En 1981 les importations de produits pétroliers ont représenté 61 % de la valeur des exportations mais on est retombé à 52 % en 1982. Les produits alimentaires représentaient en 1981 45 % de la valeur des exportations. La diminution de la consommation de produits pétroliers depuis 1980 et la baisse du prix du pétrole n'ont pas compensé la hausse du dollar ; le pétrole coûte de plus en plus cher au Sénégal (8.3 M.F.CFA en 1982). Toutefois une partie importante des produits pétroliers est réexportée raffinée ; dans ces conditions les importations nettes sont les suivantes:

1978	4,1 M F CFA
1979	18,5
1980	39,4
1981	47,5
1982	61,8

5.3. La balance commerciale.

La croissance plus rapide des importations que des exportations a augmenté jusqu'en 1981 le déficit commercial (-130 M CFA en 81) et a diminué la couverture des importa-

tions par les exportations (4,5% en 81). Toutefois la balance des marchandises c'est un peu améliorée en 1982 en étant moins déficitaire (-123M) grâce à la rationalisation des importations et au plan de redressement économique et financier préconisé par le F.M.I. et appliqué par le Sénégal. Dans ces conditions, en 1982 la couverture des importations par les exportations est remontée à 54%.

5.4. La balance des paiements.

Le déficit de la balance des paiements est quant à lui passé de -22 M CFA en 1978 à -44M en 1981 et -23M en 1982. La progression des transferts nets sans contrepartie et des mouvements nets de capitaux officiels n'a pas suffi en 1981 à contrebalancer la détérioration des transactions courantes. En 1982 il y a diminution du déficit. Les prévisions 1983 portent cependant sur un déficit record de -74 M.F. CFA. Les avoirs extérieurs nets en juillet 83 étaient de -200 M (83% de la masse monétaire).

6. Les finances publiques.

6.1. Le budget 83/84

La loi de finances 1983/84 (1 juillet-30 juin) se caractérise par un accroissement global en ressources et dépenses de 19% sur l'exercice précédent; la répartition, inégale, est la suivante:

Budget de fonctionnement	166,9 M	+ 10 %
" d'investissement	20,0	- 13 %
comptes spéciaux du trésor	87,0	+ 56 %
Total	<u>273,9</u>	+ 19 %

Le déficit prévisionnel est de 83 M F CFA (+ 50%) compte tenu d'un net alourdissement du service de la dette et de l'insuffisance de moyens de financement des dépenses en capital. Les mesures nouvelles du budget de fonctionnement ne s'élèvent qu'à 6,7 M CFA. Les dotations les plus importantes vont à l'Education Nationale (21,4%), aux Forces Armées (16%) et à l'Intérieur (12,6%). Les dépenses salariales représentent 67% du budget de fonctionnement.

10 \bar{M} restent à mobiliser pour équilibrer le plus maigre budget d'investissement du Sénégal depuis 7 ans. Le budget de la caisse autonome d'amortissement passe de 41 à 73,2 \bar{M} pour assurer le service de la dette extérieure (43,2 \bar{M}) et celui de la dette intérieure (30 \bar{M}). Cet accroissement du service de la dette nécessite une forte progression du recours à l'emprunt (+ 45 %).

6.2. Les opérations de l'Etat

Les opérations de l'Etat se soldent ces dernières années par un déficit global qui varie entre -21 \bar{M} et -74 \bar{M} F CFA. Pour l'exercice 83/84 on prévoit actuellement un besoin de financement de 28 \bar{M} pour lequel il reste encore à trouver 19 \bar{M} . La position nette du gouvernement était de - 98 \bar{M} en juillet 83 (37 % de la masse monétaire). Ainsi la crise financière au niveau de l'Etat paraît-elle particulièrement grave.

6.3. La dette extérieure.

L'encours de la dette à long et moyen termes augmente d'année en année et s'élève à 372 \bar{M} F CFA à fin 1982 soit 46 % du PIB. Le service de la dette correspondant est de 15,2 \bar{M} en 1982 soit 10 % de la valeur des exportations. La diminution de ce service par rapport à 1980 est due aux deux accords de rééchelonnement de la dette réalisés dans le cadre du club de Paris, accords qui peuvent par ailleurs expliquer que les prévisions pour 1983 annoncent un encours en moindre progression mais un service voisin de 40 \bar{M} .

6.4. Le plan de redressement

Depuis 1980 le FMI apporte au Sénégal une aide financière et technique pour lui permettre de résorber sa crise financière. Les tirages nets du Sénégal sur le FMI au 30/07/83 s'élevaient à 174,1 M de DTS (tirages bruts 81 : 57,7 ; 82 : 53,2). Les conditions de cette aide sont la mise en place d'un plan de redressement. Ainsi en 81/82 tout un train de hausses des prix a été appliqué alors que dans le même temps les salaires étaient bloqués. Toutefois en 82/83 on a assisté à un dérapage sur les effectifs de la fonction publique, à une absence de réforme de structure pour l'arachide et les facteurs de production agricole et

à l'excès du poids des opérations publiques sur le crédit intérieur, au détriment du crédit aux entreprises. Aussi le F.M.I. a-t-il exigé du Sénégal un nouvel effort durant l'exercice 83/84, en contrepartie de son aide financière. Le gouvernement sénégalais vient par conséquent d'annoncer de nouvelles mesures d'austérité et d'assainissement financier : réduction de la croissance des effectifs de la fonction publique, réduction des subventions aux entreprises publiques et du déficit de la CPSP ce qui nécessite une hausse des prix à la consommation, réalisation d'investissements productifs, réduction du déficit commercial (promotion des exportations, modération des importations) et réduction des coûts de la filière arachidière. La question qui se pose est de savoir comment seront accueillies ces mesures fatalement impopulaires auxquelles les Sénégalais n'ont pas été préparés.

7. Le VI^e Plan

Le développement du Sénégal se réalise actuellement dans le cadre de son VI^e plan quadriennal (1981-1985). Ce plan vient d'être réajusté en hausse après deux années d'exécution. L'enveloppe globale des investissements prévus passe de 464 à 667 M F CFA (+ 44%) en partie à cause de l'inflation. Cependant le taux annuel de croissance du P.I.B. est révisé en baisse (+ 3 % au lieu de + 3,5 %) compte tenu du marasme économique international. 67 % (448 M) des investissements devront être financés par des ressources externes et 65 % seront alloués aux secteurs directement productifs (essentiellement primaire et secondaire). Actuellement 65 % (292 M) des ressources extérieures du plan sont acquis. Au 30 juin 83 37 % (188,1 M CFA) environ du coût total des projets inscrits au VI^e plan initial avaient été réalisés, à quoi s'ajoutaient 32 M de projets hors plan.

Il est probable que sous la pression de la crise actuelle le VI^e plan devra à nouveau être révisé en mettant l'accent sur :

- la "réhabilitation" des investissements existants et des principaux secteurs de l'économie sénégalaise;
- la prise en compte des dépenses récurrentes concernant le patrimoine existant et les nouveaux investissements ayant une incidence sur le développement;

- la prise en considération d'investissements d'expansion nouveaux uniquement lorsqu'ils sont directement productifs et hautement rentables.

8. conclusion

Le Sénégal connaît les difficultés structurelles propres à tout pays sahélien. La prédominance de l'arachide et le déficit chronique céréalier et alimentaire ne manquent pas de lui créer de sérieux problèmes. Il subit de plein fouet la loi du marché mondial, sans possibilité de défense, ce qui a comme conséquence actuelle des cours bas pour l'arachide et les phosphates. On constate par ailleurs un blocage à l'industrialisation qui ne peut que freiner tout processus de développement. Des possibilités cependant existent malgré ces lourds handicaps; l'essor du secteur de la pêche est de ce point de vue assez encourageant mais d'autres potentialités peuvent être mises en valeur par exemple dans le domaine minier (tourbe, fer, or,...) ou industriel (I.C.S.,....).

Une certaine amélioration économique, comme en 1982, n'est pas en mesure à elle seule actuellement d'arrêter la crise financière elle peut même l'accroître ; par exemple l'augmentation de la production arachidière entraîne une baisse des cours qui a pour conséquence entre autres d'accroître le déficit de la caisse de péréquation. Sortir d'une telle situation prendra du temps et nécessite d'indispensables transformations structurelles (restructuration du secteur agricole, mise en place de politiques de filières au fonctionnement peu onéreux, création d'un véritable crédit rural,...).

Le Sénégal vit et surtout investit grâce à une importante aide extérieure dont il a absolument besoin et qui ne saurait par conséquent actuellement moins que jamais lui faire défaut. Dans ces conditions pour attirer les capitaux étrangers (publics ou privés) il ne peut se passer du F.M.I. mais le plan de redressement draconien préconisé par celui-ci ne peut manquer de poser des problèmes au niveau social. Le remède proposé ne risque-t-il pas d'achever le malade ou, si l'on préfère, l'état de santé de celui-ci permet-il une telle prescription ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<u>Commerce extérieur</u> (douane)						
(milliards F.CFA) :						
Exportations FOB	101,4	113,9	100,8	117,7	160,5	
dont produits arachidiérs	23,5(23%)	45,3(40%)	17,6(17%)	9,2(8%)	44,3(28%)	
coton égrené	3,4(3%)	2,2(2%)	2,1(2%)	2,0(2%)	5,0(3%)	
Produits de la pêche	17,8(18%)	18,9(17%)	21,2(21%)	37,5(32%)	39,8(25%)	
phosphates	13,7(14%)	15,6(14%)	16,5(16%)	19,9(17%)	21,5(13%)	
sel	3,1(3%)	2,6(2%)	3,2(3%)	3,7(3%)	4,4(3%)	
machines et appareils	1,2(1%)	0,8(1%)	1,8(2%)			
produits pétroliers	19,8(20%)	14,3(13%)	18,9(19%)	24,1(20%)	20,8(13%)	
Importations CAF	170,3	198,0	222,3	264,0	299,8	
dont produits alimentaires	34,0(20%)	40,5(20%)	41,3(19%)	52,9(20%)	52,3(17%)	
céréales	16,9(10%)	20,8(11%)	24,2(11%)			
riz	12,6(7%)	14,8(7%)	18,1(8%)	27,1(10%)	25(8%)	
blé	2,9(2%)	5,4(3%)	5,0(2%)	4,7(2%)	3,7(1%)	
machines et appareils	28,6(17%)	30,9(16%)	31,7(14%)			
mat.de transp.routier	17,2(10%)	15,3(8%)	13,1(6%)			
produits sidérurgiques	8,3(5%)	9,3(5%)	8,3(4%)			
produits pétroliers	23,9(14%)	32,8(17%)	58,3(26%)	71,6(27%)	82,6(28%)	
Import.pt.pétroliers/total export.	23,6%	28,8%	57,8%	60,8%	51,5%	
Import.pt.alim/total export.	33,5%	35,6%	41,0%	44,9%	32,6%	
Exportations/Importations	59,5%	57,5%	45,3%	44,6%	53,5%	
Indice des prix à l'exportation (1) (base 100 en 76)	120,4	113,6	115,1	164,6	145,8	Juin 167,0
Indice des prix à l'importation (2) (même base)	113,7	126,2	146,9	170,9	196,9	212,2
Termes de l'échange (1)/(2)	106	90	78	96	74	79
<u>Balance des paiements</u>						
(milliards F CFA)						
exportations FOB	91	124	116	118	162	182
importations FOB	168	212	219	248	285	310
balance marchandises FOB	-77	-88	-103	-130	-123	-128
balance biens et services	-80	-101	-132	-167	-167	-192
balance courante	-53	-78	-96	-125	-124	-131
solde global	-22	-39	-27	-44	-23	-74
<u>Monnaie -crédit</u> (décembre)						
(milliards F CFA)						
avoirs extérieurs nets	-43,2	-79,0	-104,6	-152,7	-192,2	-217,3
position nette du gouvernement	-16,0	-18,8	-28,7	-51,6	-96,8	-98,2
crédits à l'économie	197,3	231,8	265,1	317,2	342,7	368,9
masse monétaire	158,8	161,1	177,7	216,9	262,4	263,2
(% annuel d'augmentation)	(+21,2%)	(+1,4%)	(+10,3%)	(+22,1%)	(+21,%)	(+11,7%)
dont circulation fiduciaire	46,2	42,9	51,4	73,6	84,5	71,0
dépôts en banque	108,8	114,2	121,7	138,8	172,0	187,0
(particuliers et entreprises)						

	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<u>Indice des prix</u>						Juin
consommation africaine (1970=100)	219,2	240,0	261,0	276,4	324,3	349,2
% augmentation annuelle	+2,9%	+9,5%	+8,8%	+5,9%	+17,3%	+9,2%
consommation assistance technique.% augmentation annuelle.	+6,4%	+11,5%	+12,7%	+15,9%	+8,0%	+8,2%
<u>Budget-prévisions</u> <u>(milliards F.CFA)</u>						
	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84
budget de fonctionnement	103,5	110,2	115,6	130,1	151,4	166,9
budget d'équipement	33,0	24,0	22,0	43,2	23,0	20,0
sous-total	136,5	134,2	137,6	173,3	174,4	186,9
comptes spéciaux du trésor	42,0	36,5	55,2	65,5	55,8	87,0
TOTAL	178,5	170,7	192,8	238,8	230,2	273,9
dont recettes extraordinaires (emprunts pour b.g d'I)	33,0	15,0	17,0	54,1	16,4	10,0
" charge de la dette (C A A) (dt emprunt)			34,6		41,0 (39,0)	73,2 (70,1)
<u>Exécution des opérations</u> <u>de l'Etat</u>						prévi.
Recettes		139,2	125,5	151,9	177,3	198,3
dépenses de fonc.budg.		144,9	151,3	165,4	189,8	203,1
autres dépenses courantes		+2,6	17,3	16,6	38,4	11,5
Solde opérations courantes		-3,1	-43,1	-30,1	-50,9	-16,3
Dépenses en capital:						
budget		13,2	21,3	4,3	8,0	10,0
autres		17,2	17,1	24,6	31,6	32,4
subventions		-4,6	-6,8	-5,8	-11,0	-11,1
Déficit global (engagement)		-28,9	-74,7	-53,2	-79,5	-47,6
variations d'arriérés		7,5	16,5	-20,7	18,6	-23,8
Déficit global		-21,4	-58,2	-73,9	-60,9	-71,4
<u>Dettes extérieures publiques</u>						
	1978	1979	1980	1981	1982	1983
(F.M.I) encours dette à long et moyen terme décaissée	128	160	197	304	372	445
dette à court terme banque centrale	15,6	29,1	55,8	102,3	147,3	211,8
service de la dette (moyen et long terme)	22,5	27,7	39,2	23,4	15,2	27,8
encours dette L.M.T./PIB (%)	25,9	27,5	32,1	46,0	45,5	
service dette L.M.T./expor- tations (%)	22,2	24,3	38,9	19,9	9,5	

(23)
Table des Matières

	Page
1. Le contexte	1
1.1. Géographie	1
1.2. Démographie	1
1.3. Politique	2
1.4. Economie	3
2. Le secteur primaire	4
2.1. Les cultures	4
2.1.1. Les cultures "industrielles"	4
2.1.1.1. Arachide	4
2.1.1.2. Coton	6
2.1.1.3. Canne à sucre	6
2.1.2. Les céréales	6
2.1.2.1. Mil et sorgho	6
2.1.2.2. Maïs	7
2.1.2.3. Riz	7
2.1.2.4. Déficit céréalier	8
2.2. L'élevage	9
2.3. La pêche	9
2.4. Les forêts	10
2.5. La politique de développement rural	10
3. Le secteur secondaire	11
3.1. Les mines	11
3.1.1. Phosphates	11
3.1.2. Sel	12
3.1.3. Les projets	12
3.2. L'industrie	13
4. Le secteur tertiaire	14
4.1. Le tourisme	14
4.2. Le transport	14
5. Les échanges extérieurs	15
5.1. Les exportations	15
5.2. Les importations	15
5.3. La balance commerciale	15
5.4. La balance des paiements	16

6. Les finances publiques	16
6.1 Le budget 83/84	16
6.2. Les opérations de l'Etat	17
6.3. La dette extérieure	17
6.4. Le plan de redressement	17
7. Le VIè Plan	18
8. Conclusion	19
ANNEXE	20
Table des Matières	23